

# LA CASELLE ENCHÊNÉE



**ASSOCIATION DE SALVEGARDE  
DE  
L'ENVIRONNEMENT DU PAYS  
DE  
LALBENQUE**

## LES POLITIQUES PUBLIQUES ENTRE CIEL ET TERRE

Il nous appartient, déclarait récemment Gérard Miquel, Sénateur et Président du Conseil général du Lot, « *de nous organiser pour respecter l'équilibre de notre milieu et éviter de gaspiller l'espace. Nous avons besoin de préserver notre environnement, exceptionnel et très attractif* ». C'est la raison pour laquelle, ajoutait Gérard Miquel, notre beau département n'a pas attendu les conclusions du « Grenelle de l'Environnement » pour agir, en développant par exemple des chaufferies au bois très performantes à Cahors, Biars-sur-Cère, Cajarc et bientôt à Sousceyrac et à Catus. Peut-être faut-il rappeler à notre bien aimé président que les premières chaufferies de ce type ont été expérimentées en France dès le début des années 1980 ? Et qu'un « écrivain-paysan-photographe » bien connu, Jean-Loup Trassard, se félicitait à la même époque de voir fleurir les initiatives permettant de ne pas massacrer les paysages de demain pour y installer l'agriculture d'hier (intensive, productrice d'inondations, d'érosion des sols et de pathologies environnementales à force d'arrachage de haies, de nitrates et de pesticides).

Il semble bien qu'en la matière le Pays de Lalbenque, dont le Président Jacques Pouget est également maire et conseiller général, éprouve plus que d'autres des difficultés à appliquer ces recommandations de bon sens. Ne revenons pas sur le choix totalement archaïque, mais que d'aucuns continuent à considérer comme moderne, qui a été fait par la mairie de Lalbenque d'installer un chauffage électrique dans la Maison communautaire. Rappelons néanmoins que la politique foncière de cette commune a systématiquement ignoré les principales recommandations de la loi SRU du 14 décembre 2000 et que le PLU, pour

utiliser une métaphore aéronautique, est soumis à de fortes turbulences ! Soulignons encore, pour prendre un peu de hauteur ou d'altitude, que la décision de rattacher la commune de Cieurac à la communauté de communes du Pays de Cahors a été vivement contestée par 279 signataires sur 318 électeurs exigeant la démission du conseil municipal dans sa totalité (voir La Dépêche du Midi du 17/01/2009).

Pour faire de la politique en ces temps troublés, il faut avoir les pieds sur terre... à moins d'avoir des antennes. Pour ce qui est des pieds sur terre, sachons que 27 000 euros sont versés par l'aérodrome de Cahors-Lalbenque (Jacques Pouget, Jean-Marc Vayssouse-Faure sont délégués titulaires du SMACALA dont le Président est Gérard Miquel) à la commune de Cieurac au titre de la taxe foncière. Quelques citoyens sûrement mal intentionnés croient voir là une des explications au transfert de Cieurac d'une communauté de communes à l'autre. Pour Jacques Pouget, il ne s'agirait là que d'un problème de communication : « *Je considère qu'on aurait dû mieux expliquer aux élus ( ?) et à la population cette affaire. Une réunion publique aurait été une bonne chose pour rendre le climat plus serein avant la décision* ». (La Dépêche du Midi du 16/01/2009).

En ce qui concerne les antennes, en l'occurrence les antennes-relais et les paraboles, Jacques Pouget n'a toujours pas répondu à la lettre ouverte que nous lui avons adressée récemment, sachant que plus de 130 lalbenquois avaient signé une pétition demandant que soit modifié le lieu d'implantation de l'antenne-relais qui a finalement été installée sur le château d'eau près de la gendarmerie.

À Pradines, ce sont 250 habitants qui ont signé

aussi une pétition contre l'implantation d'une antenne Orange au lieu dit « Pech Poutary ». Jacques Pouget se dit néanmoins « *très attaché au principe de précaution* », mais rappelle que la décision a été prise « *d'effacer les zones blanches en s'inscrivant dans le schéma de la région. Il faut donc installer 26 paraboles sur le secteur sur 9 communes .Est-ce dangereux ? Les spécialistes assurent que les normes ne sont pas dépassées. Notre territoire est disponible pour accueillir de nouveaux habitants. Mais ils ne viendront que si les services existent et la communication en fait partie* ». Modernité, quand tu nous tiens ! Le maire de Fontanes, qui a récemment refusé l'implantation d'une antenne-relais de 18 mètres de haut , se serait-il donc lui aussi égaré ?

Soulignons, pour terminer cet éditorial, que c'est au nom de la poursuite de la « modernisation » que la SNCF entend supprimer l'arrêt des trains dans les gares de Caussade, Gourdon et Souillac. Et rappelons que plusieurs représentants de l'ASEL se sont rendus il y a quelques jours au Tribunal de Cahors, pour apporter leur soutien aux différents inculpés accusés d'avoir entravé la libre circulation des trains. Ayant attendu pendant 5 heures l'ouverture de l'audience, ils auraient volontiers bu un café et mangé des produits du terroir qu'auraient proposés les représentants archaïques de la Confédération Paysanne et des faucheurs d'OGM s'ils avaient été informés de ce retard. Ainsi, comme l'a montré le rétablissement des arrêts sur la ligne Paris Toulouse, on est en fait plus en prise sur la démocratie participative en occupant le terrain (en ayant les pieds sur terre) qu'en envoyant des mails de soutien (en passant par les airs).

Y D



## CARTON ROUGE

Le premier carton rouge de l'année 2009 sera décerné à Jacques Pouget en personne, maire et président de la communauté de communes de Lalbenque, pour n'avoir pas daigné accorder la moindre réponse à la lettre ouverte qui lui avait été adressée dans le dernier numéro de la **CASELLE ENCHÊNÉE**. Pas le moindre coup de fil, pas la moindre lettre, pas le moindre article de presse si ce n'est celui où il s'est contenté de redire qu'il faut couvrir les zones blanches et que les technologies choisies ne sont pas dangereuses. Cela s'appelle, monsieur Pouget, « botter en touche » ! La question n'est pas celle à laquelle vous avez fait semblant de répondre. Nous vous demandons de donner à la population les raisons pour lesquelles vous aviez choisi, pour fournir le haut débit internet, un opérateur qui utilise des infrastructures lourdes ( 11 antennes sur le château d'eau et 26 autres antennes-relais de 18 mètres de haut réparties sur tout le territoire de Lalbenque et sa région ), un opérateur qui est plus cher et qui, surtout, sera incapable de répondre à toutes les demandes

des personnes désireuses de se connecter. On estime à 20 ou 30 % le nombre de foyers qui vont être laissés de côté et qui devront trouver une autre solution pour être connectés en haut débit. Il aurait été, à notre avis, plus judicieux de choisir un opérateur local qui a été délibérément écarté alors qu'il offrait un coût d'installation moindre, une technologie avec des antennes plus nombreuses mais plus discrètes et moins puissantes ( donc moins dangereuses ) et surtout qui s'engageait, avec cette technologie plus souple, à couvrir l'intégralité des personnes désireuses d'être connectées. Cette question du choix que vous avez fait n'a, reconnaissez-le, rien à voir avec vos vaticinations sur la nécessité de couvrir les zones blanches. C'est une question que vos administrés se posent et surtout ceux qui vont découvrir, stupéfaits, que les promesses de connexion qu'on leur avait faites, ne pourront pas être tenues. Vous avez probablement de bonnes raisons d'avoir fait ce choix étonnant mais nous voudrions tout simplement savoir lesquelles...ce qui vous aurait évité de figurer parmi la liste des « rubicartonnés » de la **CASELLE** !

D P

## CARTONS VERTS

Le premier carton vert sera attribué à une initiative à encourager venue de la part d'une équipe chargée de débroussailler et d'élaguer, en décembre dernier, les abords d'un ruisseau sur la commune de Montdoumerc. A l'issue de leur opération de nettoyage, ces élagueurs avaient des tonnes de branchages inutilisables comme bois de chauffage et que beaucoup auraient fait brûler sur place...comme l'a fait l'entreprise qui a nettoyé le terrain avant le passage des bulls pour les travaux de mise en ligne droite de la D19, sur la commune de Vaylats, aux abords de la carrière de l'entreprise Séguy. Ces bûcherons modernes auraient mérité à l'époque un beau carton rouge quand on sait les difficultés financières de certains foyers qui auraient pu profiter gratuitement de ce bois de chauffage.

Ce n'est pas le cas de cette équipe d'élagueurs écolos qui s'est refusée à faire brûler ces tonnes de branchages. Elle a fait appel au broyeur de Jean-Marie Aillet, de Concots, et a transformé ces centaines de branches et brindilles en copeaux très fins, ce qu'on appelle le Bois Raméal Fragmenté. Le BRF (acronyme pour Bois Raméal Fragmenté ) est une méthode naturelle d'origine canadienne de régénération et de remise en état des sols par l'utilisation de feuilles, brindilles et branches qui sont fragmentées, broyées puis épandues et incorporées aux premiers centimètres du sol. Ces végétaux broyés sont riches en nutriments, sucres, protéines, cellulose et lignine qui ont tous un rôle spécifique dans le maintien des sols fertiles. Le BRF est une accélération du processus que l'on retrouve naturellement dans la forêt. Plus besoin d'arrosage ni d'aucun apport d'azote supplémentaire, ni de recours aux biocides et autres produits chimiques néfastes. Le BRF est en agriculture

un des remèdes à la destruction et au gaspillage actuel qui doivent s'arrêter au plus vite. Et pour en revenir à nos élagueurs écolos, ils ont fait, en décembre dernier, leur cadeau de Noël à ceux et celles qui ont bien voulu venir se servir pour leur jardins ou leurs champs. Bravo et à refaire !



**U**n Second carton vert sera attribué à la Communauté de communes de Lalbenque qui nous annonce, dans le premier numéro de son journal d'information, son intention de réaliser une étude de faisabilité visant à équiper la Maison communautaire en énergies nouvelles et renouvelables à la place du tout électrique actuel. Nous avons longuement critiqué, à l'époque de la construction de ce bâtiment, ce choix du tout électrique alors que tout le monde sait qu'il faut innover et se tourner vers d'autres sources d'énergie renouvelables. Les technologies nouvelles ne manquent pas et il n'y a que l'embarras du choix pour trouver celle qui sera la mieux adaptée à ce bâtiment déjà construit. Tout en regrettant que ces travaux n'aient pas été intégrés dans le projet initial, tout en regrettant le temps perdu et le surplus budgétaire que cela va désormais entraîner, nous ne pouvons que saluer cette décision et nous réjouir de cette initiative. Souhaitons que la SEM LDA ( Société d'Economie Mixte Lot Développement et Aménagement ) qui a été retenue pour réaliser cette prestation soit rapide dans ses conclusions et qu'un nouveau chantier écologique d'envergure commence au plus vite sur notre territoire.

D P



## **La studioburite ? Vous connaissez ?**

**L**a studioburite ? Beaucoup vont s'imaginer qu'il s'agit là d'une nouvelle maladie comme en secrète chaque jour notre société de consommation avec toutes les atteintes que l'on sait sur notre santé. Eh bien, non ! Pour une fois, nous n'allons pas dénoncer une pathologie nouvelle dont seraient responsables OGM, pesticides, nucléaire ou autres ondes électromagnétiques ! Non ! Il s'agit pourtant bel et bien d'une maladie nouvelle, une maladie contagieuse qui s'attaque à la plupart des élus de notre hexagone et qui a pour principal symptôme le recours systématique à des bureaux d'études ( studio = études et burite = bureau avec notion d'inflammation ) avant de prendre n'importe quelle décision. C'est une épidémie dangereuse qui s'est abattue sur notre pays depuis quelques années et qui s'étend à grande vitesse pour arriver jusque chez nous.

On assiste en effet depuis quelque temps à une totale incapacité de la part de nos élus à prendre une quelconque décision sans faire appel à un bureau d'études... lequel bureau d'études se pare d'un nom le plus souvent pompeux pour cacher bien souvent son incompétence à apporter de vraies solutions aux problèmes qui se posent dans nos cités rurales. Ces ingénieurs débarquent avec, dans leur tête, des logiques souvent inadaptées aux réalités de terrain et, dans leur bel ordinateur, des logiciels censés apporter les meilleures réponses qui soient ! Ces ingénieurs qui, il faut le savoir, ne sont soumis à aucune obligation de résultat, n'oublient jamais de présenter des factures exorbitantes même si leur travail laisse à désirer. Et c'est ainsi que l'on a vu à Lalbenque un bureau d'études qui a planché jadis sur le projet d'un musée de la truffe qui n'a jamais vu le jour et qui a coûté près de 200 000 francs, soit près de 30 000 euros ! C'est ainsi que l'on a vu deux bureaux d'études qui ont planché sur le PLU de Lalbenque avec les résultats que l'on sait : le PLU de Lalbenque est montré du doigt et cité, dans tout le département et même au-delà, comme l'exemple à ne pas suivre ! Et, plus récemment, il semblerait que ce soit encore un bureau d'études qui ait incité le président de la communauté de communes à choisir INEO-WIFI-LAND comme constructeur et opérateur pour accès internet haut débit alors qu'une autre société, lotoise qui plus est, apportait de meilleures garanties, à un coût moindre pour la collectivité et avec une technologie moins dangereuse.

Messieurs les élus, cessez d'être les pantins de ces bureaux d'études qui poussent comme des champignons parce que leurs prestations sont très bien rémunérées puisque c'est la collectivité qui les paye ! On va bientôt faire appel un bureau d'études pour savoir s'il convient d'installer des latrines publiques à l'entrée du village plutôt qu'à la sortie ! Ou alors, un bureau d'études sera convié un de ces jours à donner son avis pour savoir si la girouette, sur le clocher du village, doit ressembler à un coq ou à une poule !

Sachez qu'il existe, dans vos communes, des citoyens en activité ou en retraite, qui ont des compétences en matière d'urbanisme, d'environnement, de santé, de technologies nouvelles... et qui se feraient un plaisir de donner leur avis avant toute prise de décision. Sachez qu'une ou plusieurs réunions de travail autour d'une table avec des avis différents apportent souvent des solutions constructives et innovantes. Sachez enfin que le bon sens est souvent meilleur conseiller que tous les chiffres ou conclusions sortis des ordinateurs de ces beaux ingénieurs avides de marchés en tout genre.

En un mot, la studioburite, c'est comme l'appendicite : ça se soigne par la chirurgie avec le scalpel de la démocratie, les compresses de la concertation et le bistouri du bon sens !

D P



## DE L'UTILITE DES CARTONS ROUGES

Après bientôt deux ans d'existence de la Caselle Enchênée et la publication, dans chaque numéro, d'un ou plusieurs cartons rouges, il serait peut-être bon de faire le bilan de l'utilité de ses fameux cartons qui, nous dit-on, font le bonheur des différents lecteurs habitués de la Caselle. Et c'est avec un réel plaisir que nous constatons, depuis deux ans, que les murs de parpaings se sont recouverts d'un plus joli crépi, que les abords des ateliers municipaux ont été nettoyés et se préparent même à devenir encore plus accueillants avec les travaux en cours, que l'énorme et vieille citerne de gaz-oil de l'entreprise Séguy a été remplacée par une plus petite et plus acceptable, que l'horrible façade de la maison sur la place de la Bascule, à côté de chez Proxi, a connu un bref mais trop court début d'amélioration ( encore un effort, Jean-Pierre...et tout le monde te félicitera ! ), que même la petite placette avec la fontaine en panne s'est vu gratifiée d'un joli crépi sur le premier étage de la maison à l'abandon et que, cerise sur le gâteau, on a enfin assisté, en décembre dernier, à la disparition définitive de l'ancien dépôt de goudron, à la sortie de Lalbenque, en direction de Montdoumerc...cette fameuse verrue que d'aucuns, anonymes illettrés, avaient osé qualifier de « pucetule du Kerky » ! Bilan plutôt acceptable, non ? Ne manque que la réparation de la jolie fontaine en plein cœur du village mais nous connaissons les basses et attristantes raisons du retard des travaux. Certains, de mauvaise langue ou de mauvaise foi, vont bien sûr nous railler en nous disant que ces travaux étaient prévus et que leur réalisation juste après nos articles ne sont que le fruit du hasard ! Le hasard aura été alors particulièrement bienveillant ! C'est bien connu : il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre ni plus aveugle...Quant à nous, à chaque fois que nous en aurons l'occasion ou à chaque fois que des lecteurs nous l'indiqueront, nous continuerons de mettre des cartons rouges, modique contribution destinée à faire prendre conscience de certaines situations déplorables ou parfois même illégales.

D P



### Symptôme d'intolérance aux champs électromagnétiques (SICEM)

Depuis plusieurs années, les recherches de l'ARTAC ( Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse ) se sont axées autour de l'étude des effets sanitaires, et plus particulièrement cancérigènes,

de la pollution chimique. Mais les malades demeurent au cœur de son combat. Or, à la pollution chimique s'ajoute désormais la pollution électromagnétique. L'ARTAC avait depuis plusieurs années suspecté le **rôle cancérigène des champs électromagnétiques (CEM)** à la lecture des différents travaux scientifiques, dont ceux du Pr Lennart Hardell qui fut invité à participer au 2ème colloque de l'Appel de Paris à l'UNESCO en 2006.

Il existe en effet deux types de cancers pour lesquels le rôle des champs électromagnétiques apparaît démontré: les **leucémies aiguës** apparaissant chez les sujets habitant à moins de 200 mètres d'une ligne à haute tension et les **tumeurs du cerveau** chez les sujets ayant utilisé un téléphone portable au moins une heure par jour depuis plus de dix ans. Dans le premier cas, le lien causal est fortement suggéré en raison d'un «effet dose» démontré grâce à une méta-analyse regroupant plusieurs études épidémiologiques: plus on s'éloigne de la ligne à haute tension, plus le risque de leucémie diminue. Mais il est encore supérieur à la normale à moins de 600 mètres. Dans le second cas, le lien associatif a été beaucoup plus difficile à mettre en évidence, compte tenu de la longueur de la période de latence (l'exposition s'étale sur dix ans). Néanmoins, des données toxicologiques et biologiques telles qu'exposées dans le rapport de consensus international [«Bioinitiative»](#) apportent une preuve indirecte complémentaire d'un lien causal possible. (...)Aujourd'hui nous devons aller plus loin et dépasser le cadre de la cancérologie. Le Pr Belpomme a en effet reçu en consultation à l'Hôpital Européen Georges Pompidou de très nombreux malades disant souffrir d'électro-hypersensibilité (EHS) au cours de ces derniers mois. Il s'agit de véritables malades atteints de symptômes lourdement invalidants liés aux CEM qui leur rendent la vie impossible ( maux de tête, palpitations, vertiges, insomnies, irritabilité...), entraînant fréquemment une perte d'emploi, la nécessité impérieuse de se protéger des CEM – omniprésents dans notre environnement – et souvent de changer de lieu d'habitation ou de le transformer en véritable «cage de Faraday», sans compter les difficultés sociétales de toute nature que cela entraîne.

Y D



# RÉPARER LES ERREURS DU PASSÉ !

## Dépollution de « Phosphatières » oubliées, à BACH

**Les 28 et 29 mars 2009**, vous pourrez participer à un chantier « Éco-citoyen » qui consistera à dépolluer un site d'anciennes mines à phosphate, d'une grande beauté.

Rejoignez les spéléologues, géologues, paléontologues et amoureux de la nature sur le site pour le nettoyer. Les bénévoles (*prenez vos bottes*) seront les bienvenus et seront équipés de combinaisons et de gants. Ils seront répartis sur différents postes :

- pour remplir des sacs qui seront ensuite remontés mécaniquement à la surface
- pour trier en surface et répartir dans les bennes du SYDED

Plus nous serons nombreux à participer, plus le résultat sera spectaculaire. Si en 2 jours nous parvenons au retrait des déchets visibles, (notamment les encombrants) ce sera déjà bien !

Ces anciennes mines sont notre patrimoine historique, géologique et paléontologique. Leur transformation en « poubelles », pour mettre « hors de vue à court terme » des déchets gênants pour toute une communauté, constitue, hélas, à petite échelle, un exemple d'atteinte au patrimoine des *générations futures*.

Personne ne s'est soucié du devenir de ces déchets parfois dangereux (fluides toxiques des équipements électroménagers, produits phytosanitaires, liquides acides ou gras des moteurs de voitures...). Ils subissent l'assaut des années et de l'eau qui transporte, dilue et entraîne les poisons vers le sous-sol.

Cet acte fut réalisé avec l'accord des élus de l'époque.

Aujourd'hui, les propriétaires du terrain d'origine le plus pollué, sont décédés.

Le nouveau propriétaire se retrouve désarmé face au spectacle des ordures qui agresse visuellement mais aussi « chimiquement » en sous-sol, la nappe phréatique. Les spéléologues ont découvert à 20m sous l'amas de déchets, un écoulement d'eau intermittent. Ainsi depuis des années, les polluants sont susceptibles de contaminer une nappe souterraine. Mais laquelle ? Une coloration sera effectuée pour le savoir... *Comme celle qui avait été réalisée après la dépollution de la phosphatière*

*de Coulou en 2007, déterminant que l'eau souillée (jus de cadavres animaux et d'ordures en tout genre) aboutissait au Cande, à Puylaroque.*

À petite échelle, cela pousse à réfléchir aux conséquences de nos choix et de nos actes.

**Demain, le problème se posera aux générations futures non seulement pour des déchets de la sorte, mais en plus, pour les déchets nucléaires...**

Alors, une phosphatière, aujourd'hui, quel intérêt ? Venez le découvrir en vous rendant sur le chantier. Les organisateurs (*Spéléos, Parc, Association du Cloup d'Aural, ASEL, Syded, Communauté de Communes, Commune de Bach...*), ont prévu de sensibiliser grands-parents, parents et enfants :

- visite guidée
- jeux et animations permanentes sur le site.
- expositions sur l'eau, les déchets, le karst, la spéléologie...

### Les 28 et 29 mars

**Rendez-vous au Mas de Dégot, à Bach (fléchage à partir du centre du village)**

**Renseignements : 05 65 24 73 52**

Nous vous espérons nombreux, et si le soleil nous boude, **vous aurez encore plus de mérite !**  
Boissons et buffet gourmand récompenseront vos efforts ! (Les médias seront présents).



Bonjour et joyeuse année 2009 à toi ma petite gazette préférée. C'est vrai que dans le dernier numéro de décembre 2008 j'ai été déçu de ne pas trouver de carton rouge. Alors j'ai pensé à toi et je me sacrifie volontairement pour te permettre de retrouver ta plume acide.

Le Père Noël (ou le Père Fouettard ?) a exaucé ma demande. J'ai reçu en cadeau cette année une épareuse. Oui, tu as bien lu : une épareuse !

Tu connais mon jardin, il ne fait que 5000 m<sup>2</sup>. Alors que faire de cet engin ?

Première chose : éliminer, éradiquer, massacrer les 80 mètres de haie qui séparent mon jardin de la route. Ensuite j'espère bien pouvoir la prêter (pas la louer, c'est un cadeau !) à tous mes voisins. Ils ont eux aussi des haies à rayer de la surface de la terre. Il y a tant à faire dans nos campagnes.

D'accord, mon principal « voisin » a déjà sévi au début de l'hiver dernier en rasant toutes les haies bordant ses champs. Comme le paysage est beau désormais, parsemé de branches déchiquetées ou hérissées de moignons explosés. C'est vrai que j'habite près d'un moulin, donc dans une zone ven-

tée, alors adieu les haies protectrices ! Après tout pourquoi suis-je venu m'installer ici ?

Pourquoi ? Mais pour profiter de la campagne ma chère Caselle Enchênée ! Pour profiter de la campagne !

Pour entendre tous les matins les coqs chanter, pour entendre les cloches des vaches et celles de l'église, pour déjeuner en regardant les chevreuils dans la combe, pour deviner le passage du renard autour de mon poulailler, pour ...

Je suis venu à la campagne pour observer la perdrix au pied des haies, pour admirer les escargots colorés dans les haies, pour frissonner devant les oisillons du pinson blottis dans leur nid au milieu des haies, pour rêver devant le gîte du lièvre au bas des haies, pour me régaler des mûres et des nèfles au cœur des haies, pour...

Excuse-moi petite Caselle Enchênée, je me laisse emporter par un romantisme dépassé, excuse-moi de relire encore et encore Jean-Jacques Rousseau, excuse-moi d'être aussi angélique. Je vais me ressaisir, je vais revenir dans mon époque, je vais devenir un nouveau rural.

*Chérie ! Passe-moi les clés de l'épareuse ! Exterminator 46 va frapper et frapper encore ! Aucune haie je le jure, ne pourra me résister !*

*Et quant-à toi, Caselle bien aimée, tu peux le préparer TON CARTON ROUGE !!!*

Christian Havard.



## DEUX DATES À RETENIR

**Le 21 février prochain** aura lieu, à la salle des fêtes de Flaujac-Pujols, une soirée-concert de soutien aux quatre faucheurs anti-OGM, inculpés pour avoir refusé de se livrer à des test ADN, comme de vulgaires délinquants alors que sont exclus de cette loi de fichage ADN tous les escrocs de haut vol coupables de délits financiers. Après avoir été relaxés au tribunal de Cahors puis condamnés en appel à Agen, ces quatre militants anti OGM sont prêts à aller en cassation. Venez nombreux les soutenir à Flaujac-Pujols le 21 février prochain. Il y aura des groupes de musique...et même des chansons anti OGM !

**Et la veille au soir, le 20 février, à 20 h 30**, à la Salle Voûtée de la rue des Tisserands, à Lalbenque, aura lieu l'Assemblée Générale annuelle de notre association, l'**ASEL**, qui, entre autres actions, publie tous les deux mois la gazette que vous venez de lire. À partir de cette année, nous refusons la misérable aumône de 100 euros que nous octroyait depuis 20 ans la mairie de Lalbenque. Ce petit journal n'a que les cotisations des adhérents de l'**ASEL** pour continuer à exister. Si vous aimez nous lire ou si vous pensez qu'il est bon pour la démocratie qu'un tel petit journal existe...alors venez nombreux nous rejoindre en remplissant le bon d'adhésion ci-dessous...et vous recevrez ce petit journal dans votre boîte à lettres.

**BULLETIN D'ADHESION:15 euros/an  
ou 20 euros par couple.**

**NOM :**  
**Prénom :**  
**Adresse:**

**Pour nous contacter:**

**ASEL**

**Mairie de Lalbenque**

**46 230 Lalbenque.**

**Tel: 05 65 31 75 91**

**Ou: 05 65 20 24 89 - 05 65 24 73 52**